



Union Régionale FORCE OUVRIERE Ile-de-France

**NON A LA CASSE
DU CODE DU
TRAVAIL !

RETRAIT DU
PROJET DE LOI !**

UNE CONCEPTION DE LA DEMOCRATIE : L'INTERDICTION !

Ce matin, le garde des sceaux répondant à un journaliste indiquait qu'il n'était pas question d'interdire les manifestations.

Un peu plus tard, le premier ministre, « surfant » sur l'événementiel déclarait qu'il fallait que la CGT n'organise plus de manifestations à Paris. Il poussait même le bouchon en indiquant, appuyé par le Président de la République, qu'il fallait revoir les autorisations de pouvoir manifester avec plus d'attention. Autrement dit et pour le dire clairement, interdire les manifestations.

La surenchère battait alors, son plein. Puisque l'ex Président de la République déclarait à son tour, que la CGT étant responsable, il fallait lui faire payer les dégâts. Le premier ministre « en remettait une couche » en déclarant, que le service d'ordre de la CGT n'avait pas fait son boulot et était d'une grande ambiguïté à l'égard de ceux qui détruisent.

L'URIF FO tient à remettre les choses à leur place en affirmant, que les manifestations sont organisées par 7 organisations, que les services d'ordre de FO et de la CGT mais aussi des autres organisations ne sont pas là pour faire « la police à la place de la police », ils sont chargés de la protection du cortège et des manifestants qu'ils ont assuré avec calme et responsabilité qu'ils ne portent, comme les manifestants aucune responsabilité dans ce qu'il s'est passé. De manifestation en manifestation, les consignes données aux forces de police auraient dû permettre d'éviter ce que nous avons connu hier, à Paris. Ce fut loin d'être le cas, pourtant et nous pourrions donc, nous poser nous aussi nombre de questions.

Si nous regardons d'ailleurs d'autres manifestations, celles-ci sportives, n'a-t-on pas assisté là aussi, à Marseille notamment, à des scènes d'émeutes, de bris de vitrines, d'actes de vandalisme de tous genres ?

Les organisations CGT – FO – FSU – Solidaires étaient-elles présentes ? NON.

Les services d'ordre de ces dernières étaient-ils présents ? NON.

Et pourtant, le président de la République et le premier ministre n'ont pas interdit les matchs de l'Euro !

Mais cette histoire là est liée à la monnaie sonnante et trébuchante. En tout cas, il faut aussi se poser la question de savoir à la solde de qui, sont ceux, qui détruisent pour obtenir l'interdiction de manifestations et peut-être demain de ne pas avoir le droit de dire à ceux qui portent l'entière responsabilité de ce que nous vivons actuellement :

RETIREZ VOTRE PROJET DE LOI DE CASSE DU CODE DU TRAVAIL !

Avoir le culot de demander que les organisations syndicales paient les dégâts alors qu'à longueur d'année, ce gouvernement et ses « soutiens » font payer aux travailleurs, par des licenciements, par l'application du 49.3, par leurs attaques répétées contre les services publics et particulièrement l'école, l'hôpital, la sécu est probablement scandaleux. Quelle haine à l'égard de ceux qui vivent de leur force de travail et de ceux qui les représentent !

A cette occasion, nous aurons au moins découvert une chose, c'est que notre premier ministre est un premier ministre « aux champs ... » puisqu'il nous propose de manifester à la campagne. Si cela n'était pas aussi dramatique, nous pourrions en rire.

Paris, le 15 juin 2016